

# Avis aux Fournisseurs

Le 7 mai 2004

## CHANGEMENT DE NOM DU MINISTÈRE

Le 27 novembre 2003, la Direction de la rénovation cadastrale (DRC) faisait parvenir un avis à ses fournisseurs (Avis 03-17) leur demandant d'ajuster leurs communications et leurs biens livrables en fonction du changement de nom du Ministère. Or, une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'avis à propos de l'appellation «faune et parcs», où nous aurions dû lire «Faune et Parcs» avec des lettres majuscules.

Le nom officiel du ministère est donc «*ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs*». Nous vous prions de corriger cette information dès maintenant.

La DRC est désolée que cette information erronée ait été diffusée auprès de ses fournisseurs et des désagréments qu'elle a pu engendrer.

(Avis 04-02)